



Gare de Montmélian  
73800 Montmélian

## **SORTIES du MERCREDI** **SAISON 2016-2017**

- Age minimum : 6 ans,
- Age maximum : 17 ans,
- **Etre assuré pour le ski,**
- Une section de surf sera assurée uniquement pour les enfants, de plus de 9 ans, possédant la 3<sup>ème</sup> étoile.  
 Attention: le maintien de cette activité est soumis à un minimum de 6 participants par niveau.
- Une section télémark assurée uniquement pour les enfants, possédant la 3<sup>ème</sup> étoile.

**Inscriptions** : - Aux permanences au siège du S.C.C.S. en gare de Montmélian,  
 les mercredis du 16 novembre au 21 décembre 2016 de 17h30 à 19h.  
- **A la Bourse aux skis les 03 et 04 décembre 2016, au gymnase « Le Kotinos » Montmélian.**

**Tarifs** : **240 € pour 10 sorties** (étoiles et licence FFS comprises), paiement en 5 chèques maximum.  
Des attestations peuvent être faites pour les CE (*chèques vacances et coupons sports acceptés*).  
Un tarif particulier est appliqué pour les enfants de cheminots avec l'aide du CER, (*pour ceux qui relèvent d'un service partenaire du CE de CHAMBERY*).

**Lieu** : Station du Collet d'Allevard, sous réserve des conditions météo et de l'enneigement.  
- **Forfait Saison pour l'enfant dans cette station** -

### Horaires des cars (Départ) :

- CHAMBERY** : 12h30, en attente de lieu
  - CHALLES LES EAUX** : 12h30, parking des écoles,
  - CHIGNIN** : 12h40, vers hôtel Formule 1,
  - MONTMELIAN** : 12h40, parking du collège.
  - DETRIER** : 13h05, parking de Super U
- } Retour vers 18h15-18h45
- Retour vers 17h55

**1ère sortie : le mercredi 04 janvier 2017** (pas de sortie les 22 février et 1 mars 2017)

### **Renseignements auprès des responsables :**

Didier Imbert : 06.77.65.43.21, mail : [mercredi.sccs@free.fr](mailto:mercredi.sccs@free.fr)  
Brigitte Dubrulle : 06.32.08.61.65

Site internet : <http://sccs-montmélian.clubffs.fr>

# SKI CLUB DES CHEMINOTS SAVOYARDS

## Diverses Informations

**Encadrement et assurances** : L'encadrement des sorties est effectué par des moniteurs fédéraux et des bénévoles formés par la FFS, ceux-ci ne peuvent enseigner qu'à des personnes titulaires de la licence carte neige, couvrant ainsi leur responsabilité civile et celle du club. Chaque enfant doit être couvert par une assurance incluant la pratique de ski.

**Journée spéciale aux Saisies** : Le comité de ski Savoie et le conseil départemental, organise le 28 janvier 2017 une journée multiactivités pour les enfants nés de 2004 à 2008 et ayant acquis la 2<sup>ème</sup> étoile ou le 1<sup>er</sup> surf.

**Absences** : Toute absence d'un mercredi doit être signalée auprès des responsables soit par téléphone, soit par mail.

Le club souscrivant un forfait saison auprès de la station aucun remboursement ne pourra avoir lieu. En cas d'arrêt de la saison pour cause médicale, le remboursement est à voir avec votre assurance.

**Perte du forfait saison** : En cas de perte du forfait saison, le remplacement de celui-ci est au prix de 20€ à charge de la famille. En cas d'oubli du forfait pour l'après midi, 10€ seront à charge de la famille.

**Fournir** :  
1 Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire  
1 Certificat médical obligatoire (il sera valable 3 ans)  
1 Photo d'identité de l'enfant pour le forfait

**Équipement** : L'enfant doit avoir son matériel (ski, bâtons et chaussures) et être équipé pour la pratique du ski, combinaison ou anorak et pantalon de ski, gants, masque et **casque obligatoire**. Prévoir un goûter, un chocolat chaud est offert aux enfants chaque sortie.

**Règlement** : lors de l'inscription :

-----**1 chèque de 2 €** pour la caution du forfait, **encaissé en cas de non restitution en fin de saison.**

<b>Extérieurs :</b>  240 €	<b>5 chèques à l'ordre du SCCS :</b> ⇒ 1 x 47 € pour l'adhésion et licence FFS <b>sans assurance</b> (encaissé dès l'inscription), ⇒ 4 x 48,25 € débités fin décembre, janvier, février, mars. (Les chèques vacances ou coupons sport sont acceptés) <i>inscrire le nom de l'enfant au dos des chèques</i>
<b>Cheminots :</b>  133,50 €	<b>1 chèque à l'ordre du SCCS :</b> ⇒ 1 x 47 € pour l'adhésion et licence FFS <b>sans assurance</b> , (encaissé dès l'inscription), ⇒ <b>Puis auprès du CER/SNCF</b> (espace CE) de Chambéry : 04.79.60.98.68 ☐ <b>1 chèque</b> : : ⇒ 1 x 86,50 € pour les 10 mercredi <i>Le CER participe à 50 % sur l'activité du mercredi</i>  <b>Ceci uniquement pour les agents qui dépendent du CE Mobilité de CHAMBERY</b>

Le SCCS.